



PIERRA MENTA ARECHES BEAUFORT
Compétition internationale de ski-alpinisme
73270 Beaufort sur Doron
Tél: 04 79 38 10 97

Arêches, le 13 Septembre 2013

Charte des bénévoles

Suite à certaines dérives d'un tout petit nombre d'entre nous, il nous semble opportun de rappeler certaines règles et quelques précisions aussi nous avons décidé d'établir une « charte qualité » pour définir les fonctions des Bénévoles de la Pierra Menta.

1° : Toute personne souhaitant devenir bénévole à la Pierra Menta se met à la disposition de l'organisation pour le bon déroulement de l'épreuve.

2° : Chaque bénévole doit participer aux différentes réunions de préparations et de formations proposées par l'organisation. Pour les bénévoles qui se rendent sur le parcours de ski alpinisme, la réunion de la veille à 18h à la salle du moulin à ARECHES est **obligatoire**, en cas d'empêchement se faire représenter par un autre bénévole. Lors de cette réunion les consignes vous seront données pour l'étape du lendemain ainsi que les tâches que vous aurez à accomplir.

3° : Pour les bénévoles de terrain, un lieu et un horaire de rendez-vous seront déterminés précisément pour chaque poste. Les bénévoles devront se regrouper afin d'effectuer les contrôles de sécurité indispensables (DVA et matériel de progression). **Contrôler que l'équipe du poste est complète.**

4° : La progression jusqu'à son poste de contrôle doit se faire en équipe. Si pour une raison « X » une personne doit rejoindre son poste de contrôle seule, cela se fera en accord avec le comité d'organisation uniquement.

5° : La mise en place du point de contrôle doit se faire en commun sous la responsabilité du plus expérimenté du groupe (responsable du poste qui détient la radio).

6° : Le point de contrôle doit rester en place jusqu'au passage du serre file.(ne pas démonter le poste avant le passage du dernier concurrent et de l'équipe serre-file). Tous les bénévoles doivent participer au rangement à l'issue sous la responsabilité du chef de poste. **Les bénévoles du point de control doivent noter leur Nom ou N° de carte bénévoles à la fin du carnet a la fin de la mission.**

7° : Tous les contrôleurs du même poste doivent rester ensemble jusqu'au retour sur l'aire d'arrivée. Dans le cas où un bénévole devrait quitter son poste avant la fin de la course cela se fera en encore avec le comité d'organisation, celui-ci ne pourra en aucun cas retourner seul à l'arrivée.

8° : Le matériel fourni par l'organisation doit être impérativement rapporté dans la tente de ravitaillement à l'arrivée (Radios, carnets, fanions, banderoles... etc).

9° : La signature du responsable de poste sera faite dans la tente ravitaillement confirmant le bon retour de tous les bénévoles de son équipe.

10° : Les responsables des groupes feront remonter toute difficulté rencontrée et tout manquement à la charte auprès du responsable des bénévoles.

11° : La dotation (remise polaire...etc) pour les bénévoles sera faite à partir du Jeudi à 17h dessous la salle du Moulin sur présentation de votre badge.

12° Les repas seront pris en charge par l'organisation pour les jours ou vous serez présent comme bénévole.

13° : Tout manquement au règlement de la charte, ou la mise en danger de la course par votre comportement, entraînera une exclusion définitive par le comité d'organisation.

14° : Un exemplaire de la charte sera affiché dans la salle du moulin et un exemplaire sera envoyé par courrier électronique à chaque bénévole.

Le comité d'organisation.